

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 décembre 2017

#### **OBJET :**

**Tarification de la restauration élémentaire**

**Rapporteur : Mme SIMONNET**  
Délibération n°6

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Les tarifs de la restauration des élèves scolarisés en école élémentaire qui se rendent à la restauration du collège Emile Gallé, du CREPS ou des installations communales de la salle Bérin sont fixés annuellement par délibération du Conseil municipal sur la base de tarifs définis par le Collège Emile Gallé.

Pour rappel, la délibération en date du 26 juin 2017 crée une facturation mensuelle.

En outre, une hausse constante des fluides, de l'alimentation et des coûts de personnel nécessite une augmentation de la participation financière demandée aux familles.

#### **PROPOSITIONS**

La participation financière demandée aux familles pour les enfants fréquentant régulièrement (inscription tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis) la restauration scolaire fixée à 4,10 € par délibération du Conseil Municipal du 5 décembre 2015 et maintenue à ce niveau par la délibération du Conseil municipal du 7 décembre 2016 passe à **4,20 €** par prestation.

La participation financière demandée aux familles pour les enfants fréquentant occasionnellement la restauration scolaire fixée à 5 € par délibération du Conseil Municipal du 5 décembre 2015 et maintenue à ce niveau par la délibération du Conseil Municipal du 7 décembre 2016 passe à **5,10 €** par prestation.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter les nouvelles tarifications de la restauration scolaire élémentaire indiquées ci-dessus qui seront appliquées dès la première facturation mensuelle de janvier 2018.

## DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 14 décembre 2017.

**Pour Extrait**

 **Michel BREUILLE,**  
Maire

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2017**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	30 novembre 2017
- Convocation distribuée le :	30 novembre 2017
- Affichage du compte-rendu le :	15 décembre 2017
- Affichage du procès-verbal le :	16 février 2017

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. THOUVENIN, M. VOGIN, Adjoints.
- M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME SAGET, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- M. SAPIRSTEIN à M. PERNOSSI
- MME CADET à MME LEDROIT
- MME COLME à M. LAURENT
- M. FRANIATTE à MME DOLATA
- M. HOFFER à M. ROSSIGNON
- M. DI TOMMASO à MME SIMONNET
- M. PROVIN à M. BREUILLE
- M. RIFF à MME MATHIEU

**ABSENTE**

- MME LANZI

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME DEVOUGE

**Pour extrait**

**Michel BREUILLE,**

